

Jeudi 27 mai 2010

Ce soir, deuxième visioconférence au lycée Descartes, avec le secrétaire de l'agence et le chef du secteur Afrique, mais sans la Directrice.

Ils n'avaient donc aucun mandat pour négocier mais seulement pour nous exposer les propositions de la Directrice.

Je vous les donne ci-dessous sous la dernière forme écrite dont nous disposons :

1- DAI : pas de modification envisageable, ces débours étant pris en charge dans l'avantage familial.

2- DPI : suppression de l'augmentation prévue en 2010, et donc maintien à la prochaine rentrée du montant appliqué à la rentrée 2009.

3- Contentieux retraites. Finalisation des dossiers et mise en œuvre du règlement, dossiers par dossiers, par les gestionnaires comptables des établissements en liaison avec l'Agent Comptable Principal de l'AEFE.

4- Demandes de bourses des agents fonctionnaires : toutes les demandes demeurent recevables pour un examen au cas par cas. Faire connaître à la direction de l'Agence, avant la tenue mi juin de la prochaine CNB, toute éventuelle difficulté sur la recevabilité des dossiers.

Nous avons discuté de ces différents points et rappelé nos revendications : exonération totale et non partielle du DPI ainsi que de la revalorisation du complément familial pour les recrutés locaux.

La prise en compte du DAI pour les locaux ne devrait pas poser problème.

Nous avons demandé un écrit qui devrait nous parvenir demain matin.

Il y a donc des avancées sur différents points, sauf sur le Droit de Première Inscription.

Ils font le pari que ces avancées suffiront à affaiblir la mobilisation. Je n'en suis pas du tout certain et je leur ai dit qu'ils prenaient la responsabilité d'une poursuite du conflit et des conséquences que cela pourrait avoir étant donné le calendrier (épreuves du bac, EPS, capacités expérimentales, tests d'entrée en maternelle, ...).

Nous devons revoir le conseiller culturel et les chefs d'établissements de Descartes et Lyautey demain à 16 h.

A condition que l'écrit de demain soit conforme à ce qui a été dit, le seul problème reste à mon avis le DPI.

En accord avec le SNUipp, nous avons décidé que soit demandé aux collègues dans tous les établissements laquelle des trois propositions suivantes serait suffisante pour mettre fin au conflit :

1. la proposition de l'Agence de laisser le DPI à 5000 Dh pour les résidents et locaux, assortie de l'engagement qu'il n'augmentera pas les années suivantes ;
2. demande d'un DPI à 5000 Dh pour les résidents et à 0 Dh pour les contrats locaux avec l'engagement qu'il en soit encore ainsi les années suivantes ;
3. exonération totale et durable du DPI pour les contrats locaux et résidents.